

Le pouvoir des Verts est-il autre chose qu'un pouvoir de nuisance ?



Le sénateur écologiste Jean-Vincent Placé a appelé mardi 22 octobre à ce que les manifestations de soutien à Leonarda reprennent.

Avec Thomas
Guénolé

Atlantico : Jean-Vincent Placé, le président du groupe écologiste au Sénat, a appelé mardi 22 octobre à une reprise des manifestations de lycéens en faveur du retour de Leonarda et de sa famille en France. Malgré leur faible poids politique, les écologistes ont-ils gardé un pouvoir de nuisance au sein de la majorité ?

Thomas Guénolé : Non. En réalité, la démarche du tandem Placé-Duflot se résume depuis plusieurs années comme suit : dire « retenez-moi ou je fais un malheur », puis avaler une couleuvre en échange d'une très modeste concession écologiste sur le fond, mais obtenir ainsi un maximum de places sur un maximum de listes électorales. La première contrepartie de cette tactique de marchandage permanent, c'est la défection une par une de toutes les locomotives électorales de l'écologie politique, tantôt par refus des compromissions permanentes sur le fond, tantôt par rejet des jeux d'appareil : Daniel Cohn-Bendit, Noël Mamère, Nicolas Hulot, et ainsi de suite. La seconde contrepartie, c'est une image exécrationnelle auprès des électeurs. De fait, à en croire les sondages récents, en vue des élections européennes, les cadres d'Europe Écologie Les Verts peuvent être très inquiets si leur parti fait listes à part.

Les petites phrases de Cécile Duflot et Jean-Vincent Placé ont-elles un impact quelconque sur l'opinion ?

Non. Cela participe à l'agitation d'un circuit fermé politico-journalistique, mais en dehors de ce circuit fermé leurs déclarations sont sans impact dans l'opinion.

Au delà de l'effet produit sur l'opinion, quel peut être concrètement le pouvoir de nuisance des Verts lors des élections locales ? Si les écologistes quittaient la majorité avant les municipales, quelles seraient les conséquences électorales pour le PS ?

Il est extrêmement improbable que les écologistes quittent la majorité avant les municipales, car ils ne peuvent gagner nulle part sans alliance avec le PS.

A défaut de pouvoir faire gagner une élection au PS, les Verts peuvent-ils leur en faire perdre ?

Au premier tour d'une élection à deux tours, une candidature écologiste peut prendre une poignée de points de suffrages exprimés à la candidature d'union de la gauche. Dans certaines circonscriptions, cela peut suffire à l'empêcher de se maintenir au second tour.

On peut cependant dire la même chose de tout parti de gauche qui choisirait de faire bande à part envers la candidature d'union de la gauche. **Dans ce contexte, on peut se demander s'il ne serait pas plus sain de passer à un seul grand parti de la gauche non extrême, moyennant la généralisation des primaires**, un conseil national très représentatif des tendances, et des courants diversifiés y compris écologiste.

Propos recueillis par [Alexandre Devecchio](#)

A lire également, de Thomas Guénolé : ["Nicolas Sarkozy, chronique d'un retour impossible ?"](#) (First éditions), 2013, 16,90 euros. Pour acheter ce livre, [cliquez ici](#).

